

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'osha. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises		CLASSEMENT DE RISQUES HMIS			
SAFETEC OF AMERICA	SANTÉ	1	0 = NÉGLIGEABLE	3 = ÉLEVÉ	
	INFLAMMABILITÉ	1	1 = LÉGÈRE	4 = EXTRÊME	
	RÉACTIVITÉ	0	2 = MODÉRÉ		
SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE					
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE) Formalin Spill Control (contrôle des déversements formol)				Page 1 de 3	
NOM DU FABRICANT Safetec of America, Inc.		N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures) (800) 255-3924			
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 887 Kensington Ave.		N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS (716) 895-1822			
(VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL) Buffalo, NY 14215		DATE DE PRÉPARATION:		le 1 ^{er} mai 2014	
		REPLACE LA FICHE DU:		le 1 ^{er} novembre 2013	
SECTION 2 - RISQUES POUR LA SANTÉ					
VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION					
CONTACT AVEC LA PEAU: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation associée à une rougeur, des démangeaisons et de l'inflammation.					
INHALATION: L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation de la gorge et des voies respiratoires supérieures.					
CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une légère irritation.					
INGESTION: Ingéré en quantité, le produit peut causer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, vomissements et diarrhée.					
LES EFFETS AIGUS: Les effets aigus sont une irritation et d'inconfort possible.					
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: Conditions préexistante de la peau, la respiration ou les désordres du rein peut devenir aggravé par l'exposition.					
SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS					
COMPOSANTS DANGEREUX (DÉNOMINATION CHIMIQUE; NOM(S) COURANT(S))	N° CAS	% (poids) (FACULTATIF)	OSHA PEL/STEL PPM	ACGIH TLV/TWA/STEL MG/M ³	
composé de carbamidique; CAS propriétaire		45-65	Aucun établi	Aucun établi	
polymère superabsorbant; CAS propriétaire		45-65	5 (PEL)	5 (TLV)	
Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3 ^e titre de la <i>Superfund Amendments and Reauthorization Act</i> de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.					
SECTION 4 - PREMIERS SECOURS					
PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS					
La peau: Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon, si l'irritation persiste, consultez un médecin.					
Inhalation: Placer la victime à l'air frais, consulter un médecin si nécessaire.					
Les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau claire courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes; si l'irritation persiste consulter un médecin.					
Ingestion: Boire de grandes quantités d'eau. NE PAS faire vomir, consulter immédiatement un médecin.					
SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air le composant ayant le point d'éclair le plus bas)				
Non applicable			LEL: Non applicable	UEL: Non applicable	
MÉTHODES D'EXTINCTION					
Eau, produits chimiques secs, mousse, CO ₂					
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
Porter NIOSH / MSHA appareil de protection respiratoire autonome.					
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION					
Le produit déversé gonfle et devient très glissant lorsqu'il est mouillé. Peut former des mélanges explosifs soumis à la détonation spontanée lorsqu'elles sont contaminées avec des acides forts (nitrique ou perchlorique) ou d'engrais à base de nitrate. Utiliser les précautions de sécurité standard pour les poudres finement divisées. La décomposition thermique peut émettre substances. Wear toxique et irritant NIOSH / MSHA approuvé un appareil respiratoire autonome.					

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)	
Formalin Spill Control(contrôle des déversements formol)	
Page 2 de 3	
Date: le 1 ^{er} mai 2014	
SECTION 6 - MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT	
En cas de déversements accidentels, fournir une ventilation adéquate; éviter de générer de la poussière. Vide (utilisant le système équipé du filtre HEPA) si possible d'éviter de produire des poussières. Éviter la contamination avec d'autres matériaux qui peuvent produire un risque d'explosion. Placer la substance déversée dans un récipient propre et sec pour l'élimination.	
SECTION 7 - LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
PRÉCAUTIONS À PRENDRE LOS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
Manipulation: Conserver le récipient (s) bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stockage: Conserver dans un endroit frais et sec. Garder ce produit et d'autres produits chimiques hors de portée des enfants.	
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE	
PROTECTION RESPIRATOIRE	VENTILATION VENTILATION LOCALE: Recommandé
Utilisez NIOSH / MSHA approuvé ou équivalent avec filtre à haute efficacité pour les grandes quantités ou pour les niveaux de particules au-dessus 0.05mg/m3. Pour des quantités de paquets particuliers ou les professionnels, un respirateur n'est pas nécessaire.	VENTILATION MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Le cas échéant
GANTS PROTECTEURS	PROTECTION OCULAIRE
Imperméable /résistant chimique	Lunettes de sécurité
AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	PRACTIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE
Ordinaire, aucun requis	Adopter des habitudes de travail sécuritaires. Utilisez conformément aux instructions sur l'étiquette.
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES	
POINT D'EBULLITION	DÉNSITÉ APPARENTÉ
Non applicable	de 49 - 53 lb./pi ³
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg)	POINTE DE FUSION
Non applicable	132,7-135°C / 271-275°F
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	pH(solution 1%)
Non applicable	Non disponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1)
Légère	Non applicable
APPEARANCE ET ODEUR	% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS)
Blanc cassé, poudre granuleuse; légère odeur d'ammon	Non disponible
SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
STABILITÉ	CONDITIONS À ÉVITER
INSTABLE: _____	Une forte humidité, des températures extrêmes
STABLE: XXX	
PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER)	
Oxydants forts, acides forts, bases fortes	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX	
Pas de décomposition en cas de manipulation / entreposé correctement. La décomposition thermique peut dégager des produits typiques de la combustion.	
POLYMERISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE:	CONDITIONS À ÉVITER
NE SE PRODUIT PAS XXX	Acun connu
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Effets de l'exosition aigue: L'exposition chronique à de grandes quantités de ce produit n'a pas été caractérisé et les propriétés irritantes du composé procéder à une telle exposition très peu probable.	
Sensibilisation: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets Chroniques: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Cancérogénicité: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Mutagène: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Tératogénicité: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Écotoxicité: Non applicable	
Effets sur l'environnement: Non applicable	
Toxicité aquatique: Non applicable	
Persistence/Dégradabilité: Non applicable	
Bioaccumulation /Accumulation: Non applicable	
Coefficient de partage: Non applicable	
Mobilité dans l'environnement: Non applicable	
Informations sur le sort chimique: Non applicable	
Autres effets indésirables: Non applicable	
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS	
Se débarrasser du produit conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme <<40 CFR Protection of Environment Parts 260-299>> où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.	
Déchets des résidus/Produits non utilisés:	
Emballages souillés:	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)		Page 3 de 3
Formalin Spill Control (contrôle des déversements formol)		Date: le 1 ^{er} mai 2014
SECTION 14 - INFORMATIONS DE TRANSPORT		
NOM D'EXPÉDITION:	Non réglementé	
CLASSE DE RISQUE/GROUP D'EMBALLAGE:	Aucun/aucun	RÉFÉRENCE: Non applicable
IDENTIFICATION NUMBER:	Aucun	ÉTIQUETTE: Non applicable
SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION		
Canadian réglementation fédérale: Non applicable		
États-Unis réglementation fédérale: Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les composants sont sur la liste EPA TSCA de l'inventaire Américain.		
La sécurité et administration de la santé (OSHA)		
29 CFR 1910.1200 les produits chimiques dangereux: Oui		
CERCLA (Superfund) quantité à déclarer: Non applicable		
Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA): Non applicable		
Loi sur l'air pur/Clean Air Act (CAA): Non applicable		
Loi de l'eau propre/Clean Water Act (CWA): Non applicable		
Loi de l'eau potable/Safe Drinking Water Act (SDWA): Non applicable		
Agence de lutte contre la drogue/Drug Enforcement Agency (DEA): Non applicable		
Administration des aliments et drogues/Food and Drug Administration (FDA): Non applicable		
Classification SIMDUT/WHMIS classification: Non applicable		
Réglementations étatiques: Non applicable		
Nom de l'inventaire: Non applicable		
SECTION 16 - D'AUTRES INFORMATIONS		
L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, son exactitude n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'acheteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.		